

Initiatives ministérielles

et aux costumes de neige pour enfants. C'est cruel. C'est une imposition cruelle et mesquine.

En même temps que le gouvernement veut taxer les mères qui vont acheter des bottes de neige à leurs enfants, il ne demande aucun impôt à la société General Motors. Il se demande pourquoi il faudrait obliger ces gens à payer des impôts, pourquoi il faudrait demander aux grandes sociétés comme General Motors, la Banque royale du Canada, Nova Corporation ou Cadillac-Fairview de payer le moindre impôt. Les conservateurs déclarent qu'ils préfèrent imposer la mère qui va acheter des vêtements d'hiver pour ses enfants. Si cette taxe n'est pas cruelle, mesquine et ignoble, alors je ne sais pas ce qu'elle peut bien être. Il m'est en fait difficile de croire qu'on veuille l'imposer.

• (1630)

Je n'arrive pas à comprendre que les conservateurs nous demandent aujourd'hui de voter sur une mesure législative visant à augmenter la taxe sur les ventes des fabricants alors que, depuis quelques semaines, partout au Canada on en réclame la suppression. Il faut que nous nous en débarrassions, car elle est une faucheuse d'emplois. Nous sommes aujourd'hui réunis pour le faire comprendre au ministre des Finances, mais voilà qu'il nous répond que non seulement nous devrions conserver cette taxe sur les ventes des fabricants, mais même que nous devrions la porter à 13,5 p. 100.

Nous pourrions parler longuement de cette hypocrisie et de ce gros mensonge. À toutes les réunions inmanquablement, quand on lui demande pourquoi il faudrait à tout prix imposer une taxe de vente, le président du Comité des finances répond que cette taxe sur les ventes des fabricants est une faucheuse d'emplois, qu'elle est vraiment nuisible et qu'elle cause de grands torts à l'économie. Est-il au courant de ce que fait le ministre des Finances aujourd'hui? Sait-il qu'il augmente en fait cette taxe affreuse? Ces deux collègues auraient intérêt à en discuter ensemble pour, à tout le moins, faire concorder leurs mensonges. Nous n'acceptons pas que l'un nous dise une chose alors que l'autre nous en affirme une autre, ce qui, évidemment, n'est hélas que trop fréquent chez le gouvernement d'en face.

Je résume simplement en rappelant que nous ne sommes pas d'accord avec l'augmentation de cette taxe. Nous ne trouvons pas logique d'augmenter la taxe de vente. Nous ne voyons pas l'utilité de cette taxe et c'est pourquoi si nos collègues conservateurs d'en face sont sincèrement convaincus que cette taxe sur les ventes des fabricants est vraiment mauvaise, nous les encourageons vivement à voter en faveur de cet amendement, de façon à éviter au moins qu'elle ne soit augmentée, et à souscrire

à l'amendement proposé par leur collègue en vue de la supprimer carrément.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, depuis que je suis à la Chambre et pendant que j'étais à l'Assemblée de Terre-Neuve, j'ai entendu des discours fort divertissants, mais aucun qui l'ait été plus que celui que j'ai entendu il y a quelques minutes de la bouche du whip du gouvernement, le député de Calgary-Ouest. Comme cela me semblait familier, je me suis demandé où j'avais déjà entendu le même thème.

J'ai pensé au petit Chaperon rouge qui demandait au loup dans le lit de sa grand-mère: «Que vous avez de grandes oreilles, que vous avez un grand nez, que vous avez de grandes dents,» etc. J'ai vu le député de Calgary-Ouest chercher à être une chose alors qu'en réalité il avait l'air d'autre chose.

Si vous vous interrogez sur ce qu'il a dit, monsieur le Président, vous vous apercevez que l'essence c'est: «Ne vous laissez pas prendre par les grandes oreilles, ne vous laissez pas prendre par les 13,5 p. 100. Porter la taxe de 12 p. 100 à 13,5 p. 100, ou de 9 p. 100 à 13,5 p. 100, est une façon pour nous de réduire les taxes. C'est notre façon de vous simplifier les choses. Vous ne voyez pas vraiment de grandes oreilles ou de grandes dents. Ce que vous voyez, c'est un acte amical et paternel. Notre réforme fiscale vise à aider les Canadiens.»

Après avoir chassé le petit Chaperon rouge de mon esprit, je me suis rendu compte que le député de Calgary-Ouest ne prenait pas souvent la parole et j'ai compris pourquoi lorsque j'ai vu l'auteur des amendements. Le député de Calgary-Ouest est trop occupé à fouetter son collègue de Calgary-Nord-Est pour avoir le temps de faire des discours sur les augmentations ou les diminutions de taxe. J'ai compris également pourquoi il avait jugé nécessaire de fouetter le député de Calgary-Nord-Est.

Si je puis me permettre cette remarque, il me semble que le député de Calgary-Nord-Est, malgré tous les coups de fouet, ne semble pas en trop mauvais état. Je trouve qu'il fait preuve de beaucoup de créativité avec ses amendements et je le félicite de s'être prononcé sur cette importante question.

J'ai déjà fait la suggestion peut-être originale que nous devrions dans la vie de nos partis politiques nous inspirer de ce qui se fait à la Ligue nationale de hockey, où il est d'usage de s'échanger les joueurs de temps à autre. En parcourant des yeux la Chambre, j'imagine que les divers partis pourraient avoir intérêt à prendre dans leur caucus quelqu'un dont les opinions cadrent mal avec les siens et l'échanger avec un parti où il serait plus à sa place. Je verrais des candidats tout désignés pour un pareil échange, par exemple le député de Calgary-Nord-Est. Si cela se pratiquait, mon excellent collègue de Nickel Belt